

De grands travaux pour une grande oeuvre

Daniel Chartier

Numéro 90, automne 2001

Le mont Royal : nature urbaine

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16072ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

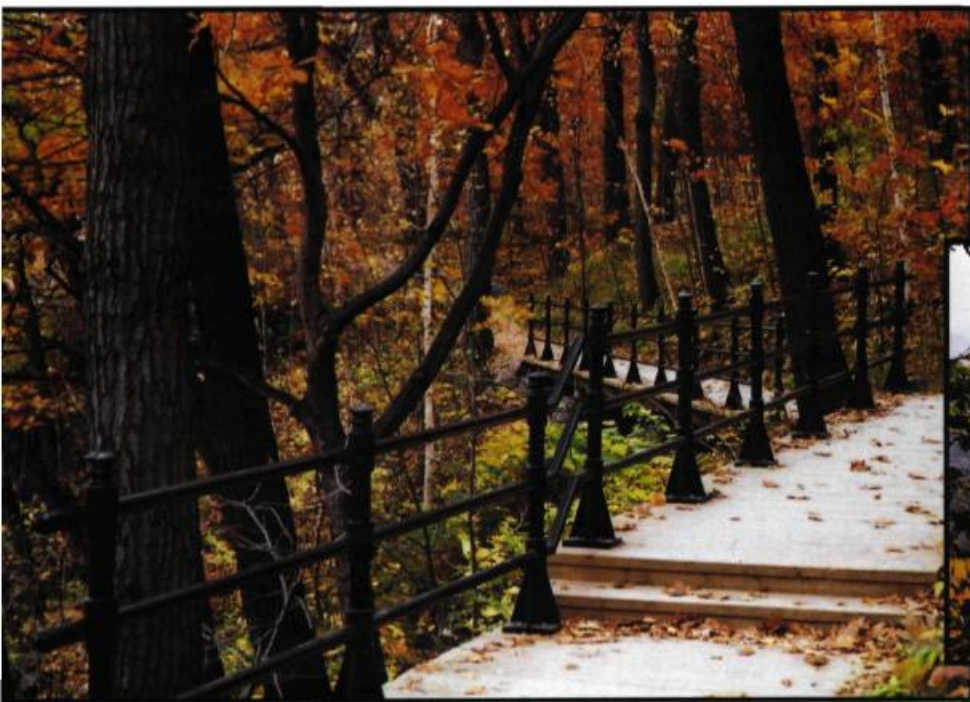
1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chartier, D. (2001). De grands travaux pour une grande oeuvre. *Continuité*, (90), 27–29.

De grands travaux pour une grande œuvre



Il faut presque être téméraire pour s'attaquer à la restauration d'un parc comme celui du mont Royal. Son ampleur, son évolution, sa signification aussi bien historique que culturelle démultiplient les angles et les facteurs à considérer en cours de route. En concertation avec des acteurs de divers milieux, la Ville de Montréal s'est mise à la tâche.

Histoire de travaux herculéens.

par Daniel Chartier

Restaurer le parc du Mont-Royal tient du défi. Cette démarche ambitieuse, inscrite dans le processus de mise en valeur de la montagne amorcé en 1987, a pourtant été mise en branle. Le processus a débuté dans la controverse. En 1990, la consultation publique sur le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal suscitait des discussions passionnées où les enjeux diffé-

raient considérablement selon le point de vue adopté. Cette consultation a cependant mis en lumière une préoccupation fondamentale: la crainte qu'une dégradation irréversible de l'héritage culturel et des milieux naturels ne résulte du programme d'accessibilité à la montagne préconisé par la Ville de Montréal.

Quand un parc est fréquenté par plus de trois millions de citoyens et qu'il souffre des séquelles d'interventions majeures, il doit faire l'objet d'interventions structurantes. Aborder un site chargé d'une telle

Le sentier de l'Escarpe serpente doucement à travers la voûte des grands arbres offrant au promeneur une oasis de fraîcheur. Il offre des vues spectaculaires sur la ville.

Photos: Mario Masson, Daniel Chartier, Ville de Montréal

symbolique « naturelle et culturelle » demande une réflexion poussée. En effet, il fallait non seulement refermer les plaies et empêcher les nouvelles dégradations, mais aussi mettre certains potentiels en valeur dans le respect du patrimoine et des principes d'Olmsted.

OÙ ET COMMENT INTERVENIR

Pour structurer son intervention, la Ville de Montréal a d'abord préparé un plan directeur d'aménagement des secteurs du Sommet et de l'Escarpe, soit un



Avant la mise en œuvre du plan directeur, la partie supérieure du belvédère accessible aux automobilistes, une destination touristique importante du parc, était complètement désolée.

Grâce aux travaux réalisés par la Ville de Montréal, cette même partie du belvédère Camillien-Houde, est devenu un îlot verdoyant.

Photos : Daniel Chartier et Ville de Montréal

territoire de 50 hectares, ce qui représente le quart du parc. Ce territoire a été jugé prioritaire parce que c'est de là que proviennent les eaux qui se déversent dans la partie inférieure du parc et dans le réseau d'égouts de la Ville. Par la suite, les aménagements ont été concentrés sur le flanc est de la montagne, là où les problèmes d'érosion et de sédimentation étaient très aigus. La mise en œuvre du plan directeur et les interventions subséquentes sont le fruit de la collaboration soutenue de nombreux fonctionnaires et consultants externes : architectes paysagistes, ingénieurs forestiers, ingénieurs civils, architectes, techniciens, horticulteurs, biologistes, historiens, archéologues, éducateurs environnementaux, entrepreneurs et ouvriers.

COMPRENDRE L'ESPACE

Le parc a évolué de manière surprenante. Des structures ou des bâtiments autrefois glorieux n'ont laissé que des traces subtiles. Certains sentiers que le plan d'Olmsted éliminait subsistent encore. La géométrie

bizarre de certaines voies de circulation est en fait le résultat de projets inachevés. Comprendre l'évolution du site ne suffisait pas, il fallait scruter à la loupe l'hydrographie, la végétation et l'utilisation du site. Comment limiter l'érosion, la sédimentation dans les espaces boisés ou les pelouses ? Comment juguler la prolifération des sentiers et leur élargissement ? Où et quand améliorer l'accessibilité aux visiteurs ? Comment contrôler les risques d'incendies ou de propagation des maladies dans la forêt ? Quels types d'associations végétales privilégier dans les secteurs où les espèces exotiques ou pionnières surabondent ? Pour répondre à ces questions, nombre de cartes ont été produites, maintes propositions ont été analysées, des experts et des groupes de citoyens ont livré leur point de vue. Les problèmes à résoudre et les solutions retenues ont été expliqués au public à l'aide de panneaux d'information ou par l'entremise des médias. Puis, les travaux ont débuté, lentement. La connaissance du site s'est affinée, les méthodes d'intervention se sont peaufinées. Depuis, chaque jour qui passe voit la végétation prendre de la maturité, les interventions mieux s'intégrer.

LA RONDE DES TRAVAUX

Le chemin des Calèches, principal artefact légué par Frederick Law Olmsted, structure la perception des paysages. Son traitement devait être soigné. Les élargissements malencontreux ou, au contraire, les encoches issues de 100 ans de travaux divers ont été remplacés par de grandes courbes qui s'apparentent à celles planifiées à l'origine. Certains accotements trop abrupts qui irritaient Olmsted ont été adoucis lorsque ces opérations ne compromettaient pas la survie des arbres et rendaient la topographie plus harmonieuse. Comme dans de nombreux parcs d'Olmsted, le chemin principal est maintenant bordé de pavés. La patine de ces vieux pavés arrondis, sauvés du dépotoir, s'harmonise bien avec l'atmosphère recherchée. Les pavés de granite ont aussi permis de construire des caniveaux ou des murets là où le débit des eaux est élevé et l'espace restreint.

Les vues les plus spectaculaires sur le centre-ville de Montréal étaient méconnues jusqu'à tout récemment. Ces surplombs ont été entourés de garde-corps discrets. Un sentier sinueux les relie le long de l'Escarpe. Olmsted considérait que les vues ne devaient pas toutes

être accessibles depuis le chemin des Calèches, que les promeneurs devaient marcher pour mieux goûter au charme des paysages naturels. En période de canicule, ce sentier ombragé constitue une réconfortante oasis de fraîcheur. Long d'un kilomètre, il relie aussi deux destinations incontournables.

Son extrémité nord, le belvédère Camillien-Houde, est le rendez-vous de milliers d'automobilistes ou de touristes venus en autocars. Il a été réaménagé pour mieux s'intégrer à la montagne. Des surfaces autrefois asphaltées sont maintenant plantées d'arbres et d'arbustes qui encadrent les vues. Deux petits observatoires entourés d'une balustrade métallique accueillent les groupes de visiteurs qui jouissent d'une vue sur le Stade olympique et le nord de Montréal. L'escalier menant au Sommet a été reconstruit. De petits balcons permettent de profiter des vastes paysages offerts.

À l'extrémité sud du sentier de l'Escarpe, le belvédère Kondiaronk, situé devant le chalet de la montagne, a aussi été réaménagé. La magnifique balustrade de calcaire ouvragée délimite désormais une surface de granite en éventail qui remplace une morne étendue d'asphalte.

Jamais le parc n'a été doté d'un réseau organisé de chemins secondaires et de sentiers. Qu'à cela ne tienne, les citoyens avaient créé des sentiers, beaucoup de sentiers. À certains endroits, des centaines de mètres carrés étaient piétinés, sans sous-bois. Dans le seul secteur du Sommet, on retrouvait près de 30 kilomètres de sentiers alors que le plan d'Olmsted n'en prévoyait que 11, chemin des Calèches exclu, pour tout le parc. Structurer un réseau clair demandait de conserver certaines sections et d'en fermer une multitude.

Les visiteurs franchissent maintenant les cours d'eau grâce à des passerelles. La plupart sont bordées de garde-corps en fonte et en acier. Les piétons ne circulant plus dans ces coulées, on ne retrouve plus de zones boueuses. La végétation reprend ses droits. Des dizaines d'escaliers ont été construits ou réhabilités. Un petit pont décrépiti a été élargi pour permettre aux skieurs de glisser sous le chemin des Calèches, à l'arrière du chalet. Plus de sable sous les skis. Finis les risques de collision avec un véhicule ou un piéton !

Onze kilomètres de sentiers ont été consolidés. Plus de 300 tronçons totalisant une dizaine de kilomètres ont été fermés et naturalisés. Grâce à la signalisation qui

couvre l'ensemble du parc, les visiteurs s'orientent plus facilement et découvrent des secteurs méconnus.

UN COUP DE POUCE À LA NATURE

Pour favoriser une meilleure infiltration des eaux dans le sol et réduire les débits de pointe, les surfaces végétales ont été augmentées au détriment des sols nus. Trois aires d'infiltration ont ainsi été créées. Deux sont des digues en moraine recouvertes de milliers d'arbustes. Elles semblent aujourd'hui parfaitement naturelles, hormis les évacuateurs en pavés de granite. La dernière est un muret-digue dont l'assemblage de pierres s'apparente à celui du chalet de la montagne, distant d'une centaine de mètres. Ces digues sont devenues des lieux d'intérêt écologique, à l'image du marais, créé par la main de l'homme il y a plusieurs décennies et aujourd'hui perçu comme un site naturel par la population.

Les eaux qui s'en écoulent pendant des heures après les orages contribuent aussi au charme des paysages. Pour diriger ces eaux, le roc a parfois été mis à nu, faisant apparaître de charmantes cascades. Ailleurs, on a créé des fossés aux courbes douces et naturelles.

Vers 1954, pour des raisons de moralité, le maire Jean Drapeau a fait éliminer toute la végétation dans de vastes secteurs, à l'exception des grands arbres. S'ensuivirent crevasses profondes, arbres déracinés ou brisés par le vent. Pour réparer cette bévue, 60 000 arbres ont été plantés vers 1960. De ce nombre, 40 000 sont des épinettes, une espèce inadéquate, qui périclitent peu à peu. Pire, un millier d'érables de Norvège ont été implantés et quelques autres espèces indésirables se répandent aujourd'hui au détriment des arbres et des sous-bois indigènes. La régénération naturelle est abondante : à preuve, ces 30 000 frênes qui représentent plus du quart des arbres du parc. Des travaux sylvicoles ont par conséquent été faits pour favoriser des espèces intéressantes de manière à ce que la forêt recouvre sa diversité écologique à moyen terme.

Au total, 12 000 arbres et 230 000 arbustes ont été plantés, dont 2600 érables à sucre, 2200 chênes rouges, 174 000 dièrevilles et 23 000 cornouillers. Des sous-bois ont ainsi été colonisés, des végétaux habillent maintenant les nouveaux aménagements et les vastes aires autrefois dévastées autour des grandes infrastructures de voirie, d'aqueduc ou de télécommunication.



MISSION ACCOMPLIE... OU PRESQUE

Un chemin principal simple et élégant, un ensemble cohérent de sentiers, des escaliers et des passerelles permettent de gravir doucement la montagne depuis l'avenue du Parc, au pied du flanc est du mont Royal, jusqu'à son point haut. Grâce à ces interventions structurantes, les citoyens sont maintenant plus nombreux à se délecter de cette séquence de paysages champêtres et boisés. Pour Olmsted, ce scénario était le plus susceptible d'offrir aux visiteurs un ressourcement optimal.

Cette amélioration des accès et de la végétation n'aurait pas été possible sans une planification soignée et la collaboration soutenue de tous. Tous les participants étaient honorés d'être associés à de pareils travaux herculéens même si leurs réalisations devaient sembler exister depuis toujours. Que les aménagements mettent en valeur les paysages plutôt que d'être en eux-mêmes des objets d'admiration était un autre principe fondamental d'Olmsted. Une approche qui est appréciée autant des spécialistes que des citoyens.

Les nombreux prix décernés par Sauvons Montréal, l'Association des architectes paysagistes du Canada et l'Association des architectes paysagistes du Québec témoignent de la qualité de réalisations tels le sentier de l'Escarpement, le belvédère Camillien-Houde ou les travaux d'après-verglas.

Ce volet paysage a nécessité des investissements de plus de 14 millions de dollars, qui ont permis de résoudre la plupart des problèmes sur environ 40 % de ce territoire.

L'érosion posait un problème majeur dans plusieurs secteurs du parc. L'ajout calculé de pierres à cet endroit force maintenant les eaux à cascader vers le caniveau, ce qui résout le problème d'érosion et donne du cachet à un endroit qui en était dépourvu.

Photo : Daniel Chartier, Ville de Montréal



L'apparence des lieux avant les travaux.

Photo : Ville de Montréal

Les travaux sylvicoles d'après-verglas ont requis 7 autres millions de dollars. Et le travail n'est pas terminé. Les défis demeurent de taille, mais l'expérience acquise permet de croire qu'ils seront relevés !

Daniel Chartier est architecte paysagiste à la Ville de Montréal.